

20 Février 2014

ACTUALITES

Le droit de terrasse désormais transmissible



L'Assemblée nationale a voté le 14 février l'amendement n° 275 proposé par le gouvernement, organisant la transmission du droit de terrasse en cas de cession d'entreprise. Le cédant d'une entreprise ou d'un fonds de commerce aura désormais l'assurance d'obtenir de sa municipalité la garantie écrite d'une reconduction de son droit de terrasse au bénéfice du repreneur dans les mêmes conditions.

Jusqu'à présent le droit de terrasse délivré « intuitu personae » à l'exploitant n'était pas transmissible ce qui pouvait poser problème en cas de cession d'un fonds. Cette modification de loi portée par Sylvia Pinel, ministre du Tourisme, met fin à cette situation afin de donner davantage de sécurité au cédant comme à l'acquéreur.

Didier Chenet, président du Synhorcat, s'est félicité de cette mesure : « Quand on sait qu'en moyenne c'est 30 % du chiffre d'affaire qui est réalisé sur la terrasse d'un restaurant par exemple, il est indispensable que celui qui vend valorise son fonds de commerce dans son intégralité. »

Renaud Lavillenie, l'homme le plus haut du monde

Le recordman du monde du saut à la perche est auvergnat. Le Clermontois Renaud Lavillenie est devenu samedi dernier l'homme le plus haut du monde en franchissant la barre à 6,16 mètres. Il efface ainsi des tablettes le record du légendaire Sergueï Bubka, vieux de 21 ans (2,15 mètres). Le record a été battu au premier essai. L'exploit a eu lieu à Donetsk, en Ukraine, en présence de Sergueï Bubka. Ce dernier l'a chaudement félicité. Déjà champion olympique, Renaud Lavillenie confirme ainsi son grand potentiel. Malheureusement, toujours audacieux le champion auvergnat a ensuite mis la barre à 6,21 mètres et s'est alors blessé légèrement à la cheville lors de cette tentative. Il est reparti d'Ukraine sur des béquilles et a dû déclarer forfait pour les championnats du monde qui auront lieu en mars à Sopot (Pologne).

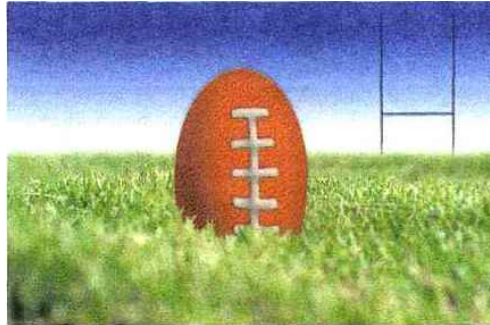
Renaud Lavillenie félicité par Sergueï Bubka.

Un caviste spécialisé dans le BIB



BiBoViNo un nouveau concept de magasin caviste qui vend uniquement des Bag In Box de 3 ou 5 litres, a vu le jour. Il se positionne à proximité de marchés et détient déjà deux unités, rue Charlot (Paris 3e) et rue Poncelet (Paris 17e). C'est Frantz Roesch qui conduit le projet avec Michel Gillet, Bruno Sutter mais aussi Olivier Bausan à qui l'on doit déjà les créations de l'Occitane ou de O & Co. BiBoViNo mise pour l'instant sur une vingtaine de références de vins de

20 Février 2014



vignerons, tous conditionnés en BIB, aux couleurs du magasin. C'est le sommelier Bruno Quenioux qui assure la sélection. Frantz Roesch espère en finir avec l'image bas de gamme du vin en BIB et faire découvrir aux Parisiens des vins comme le Château de Crane, un Bordeaux vendu 39 € les 5 litres. Le magasin s'adresse au grand public mais aussi aux restaurateurs à qui il propose des tarifs spéciaux (environ 20 % de remise).

Les écoles hôtelières auvergnates au Salon de l'agriculture

L'Auvergne sera présente à la 51^e édition du Salon international de l'agriculture du 22 février au 2 mars 2014 à Paris. Le partenariat entre la Région Auvergne et la chambre régionale d'agriculture d'Auvergne permet de mettre en lumière, sous les valeurs du Nouveau Monde, les produits de qualité auvergnats.

Outre la présence des exposants sur l'espace régional, le Salon sera rythmé par 9 jours d'animation non-stop. Onze jeunes venus de quatre lycées hôteliers d'Auvergne (Aurillac/Cantal, Le Puy-en-Velay/Haute-Loire, Chamalières/Puy-de-Dôme, Yzeure/Allier) participeront sur la place du village, espace dédié à l'Auvergne, à un challenge de cuisine : « Chefs en Herbe ».

Seuls des produits locaux sous SIQO (signe d'identification de la qualité et

de l'origine) seront cuisinés. Une façon de promouvoir de manière ludique les produits de qualité et de valoriser les jeunes, déclarés « Grande cause régionale » par la Région Auvergne depuis 2010.

L'ovalie au pays

L'ASM a subi une légère défaite 16 à 13 lors de son déplacement à Grenoble. L'équipe auvergnate n'est pas passée loin de la victoire (un essai refusé) qui lui aurait permis de prendre le large au classement. Elle continue de dominer le Top 14 avec 55 points. Le Stade Français, défait à Brive 28 à 12, abandonne la deuxième place à Montpellier qui sera très menaçant samedi sur la pelouse de Clermont. L'ASM doit composer une équipe avec 11 joueurs indisponibles (6 interna-

tionaux et 5 blessés)

Par ailleurs deux joueurs sont incertains. Montpellier, très en forme, peut entrevoir l'occasion de mettre fin à 72 matchs à domicile sans défaite.

En pro D2, le Stade aurillacois s'est imposé ce week-end devant Carcassonne 18 à 12.

Cette courte victoire permet aux Cantaliens de remonter à la 8^e place du championnat, à un point de Colomiers et Tarbes. ■